

Page: 1/8

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 23 Révision: 10.02.2017

## 1 Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- · Identificateur de produit
- · Nom du produit: VMA/HVA/5-HIAA by HPLC, REAG 2
- · Code du produit: 1954133
- · Emploi de la substance / de la préparation Réactif ou composant de laboratoire in-vitro
- · Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bio-Rad Laboratories AG

Nenzlingerweg 2 CH-4153 Reinach BL Tel: +41-61-717-95-55 Fax: +41-61-717-95-50

· Service chargé des renseignements:

support technique:

E-mail: cts-ce@bio-rad.com
· Numéro d'appel d'urgence:
GBK Gefahrgut Büro GmbH

Tel.: 0049(0)6123-84463

### 2 Composition/informations sur les composants

- · Préparations
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

|   | · Composants dangereux: |   |        |
|---|-------------------------|---|--------|
|   |                         | acétonitrile  Plam. Liq. 2, H225; Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, | 1-<10% |
|   |                         | H332; Eye Îrrit. 2, H319  |        |
|   | 7681-38-1               | hydrogénosulfate de sodium  | 1-<10% |
| 1 |                         | 📀 Eye Dam. 1, H318  |        |

<sup>·</sup> Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 3 Identification des dangers

· Classification de la substance ou de la préparation

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- · Éléments d'étiquetage
- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger





GHS02

GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydrogénosulfate de sodium

· Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables.

(suite page 2)



Page : 2/8

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 23 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: VMA/HVA/5-HIAA by HPLC, REAG 2

(suite de la page 1)

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

### · Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

## 4 Premiers secours

### · Remarques générales:

Recourir à un traitement médical.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

#### · Après inhalation:

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

### · Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

### · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### · Moyens d'extinction:

Mousse résistant à l'alcool

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

Eau pulvérisée

Sable

### · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de soufre (S02)

Cyanure d'hydrogène (HCN)

CO2

#### · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

#### · Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

СН



Page : 3/8

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 23 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: VMA/HVA/5-HIAA by HPLC, REAG 2

(suite de la page 2)

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un vêtement personnel de protection.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

### · Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

### · Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'acier.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Classe de stockage: (VCI) 3 A
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 4)





# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 23 Révision : 10.02.2017

Nom du produit: VMA/HVA/5-HIAA by HPLC, REAG 2

(suite de la page 3)

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### · Protection respiratoire:

Filtre provisoire:

Filtre A/P2

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

· Protection des mains:



### Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

### · Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

## 9 Propriétés physiques et chimiques

| · Indications générales   |                                 |  |
|---|---------------------------------|--|
| · Aspect:   | Liquida                         |  |
| Forme:<br>Couleur:  | Liquide<br>Incolore             |  |
| · Odeur:  | Aromatique                      |  |
| Seuil olfactif:   | Non déterminé.                  |  |
| · valeur du pH à 20°C:  | 1,5                             |  |
| · Changement d'état<br>Point de fusion/point de congélation:<br>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébulli | Non déterminé.<br>ition: >34 °C |  |
| · Point d'éclair  | 35 °C                           |  |
| · Inflammabilité (solide, gaz):   | Non applicable.                 |  |
| · Température d'inflammation:   | 524 °C                          |  |

(suite page 5)



Page : 5/8

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 23 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: VMA/HVA/5-HIAA by HPLC, REAG 2

|  | (suite de la page  |
|--|--|
| Température de décomposition:          | Non déterminé.   |
| Température d'auto-inflammabilité:     | Le produit ne s'enflamme pas spontanément.   |
| Propriétés explosives:                 | Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. |
| Limites d'explosion:                   |  |
| Inférieure:                            | 3,0 Vol %  |
| Supérieure:                            | 17 Vol %   |
| Pression de vapeur à 20 °C:            | 23 hPa   |
| Densité à 20 °C:                       | 0,98 g/cm³   |
| Densité relative                       | Non déterminé.   |
| Densité de vapeur:                     | Non déterminé.   |
| Taux d'évaporation:                    | Non déterminé.   |
| Solubilité dans/miscibilité avec       |  |
| l'eau:                                 | Entièrement miscible   |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau: | Non déterminé.   |
| Viscosité:                             |  |
| Dynamique:                             | Non déterminé.   |
| Cinématique:                           | Non déterminé.   |
| Autres informations                    | Pas d'autres informations importantes disponibles.   |

## 10 Stabilité et réactivité

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux:

Acide cyanhydrique (ou acide prussique)

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxydes de soufre (SOx)

## 11 Informations toxicologiques

- · Toxicité aiguë
- Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

- CH



Page: 6/8

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 13.02.2017 Numéro de version 23 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: VMA/HVA/5-HIAA by HPLC, REAG 2

(suite de la page 5)

### 12 Informations écologiques

- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- · Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales. Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

· Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

| 7 | 4 | 1 | nj | format | ions re | latives | au i | transport |
|---|---|---|----|--------|---------|---------|------|-----------|
|   |   |   |    |        |         |         |      |           |

| · Numéro ONU<br>· ADR, IMDG, IATA              | UN1993                                      |
|--|---|
| · Désignation officielle de transport de l'ONU |   |
| $\cdot ADR$                                    | 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.            |
|  | (ACÉTONITRILE), Dispositions spéciales 640E |
| · IMDG, IATA                                   | FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONITRILE)     |
| · Classe(s) de danger pour le transport        |   |

- 'asse(s) de danger pour le transport
- ADR, IMDG, IATA



| · Classe    | 3 Liquides inflammables. |
|-------------|--------------------------|
| · Étiquette | 3                        |

- · Groupe d'emballage
- · ADR, IMDG, IATA III

(suite page 7)



Page : 7/8

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 23 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: VMA/HVA/5-HIAA by HPLC, REAG 2

|  | (suite de la page                                   |
|--|---|
| Dangers pour l'environnement:<br>Marine Pollutant: | Non   |
| Précautions particulières à prendre par l'uti      | lisateur Attention: Liquides inflammables.          |
| Indice Kemler:                                     | 30  |
| No EMS:  | F- $E$ , $S$ - $E$                                  |
| Stowage Category                                   | A   |
| Transport en vrac conformément à l'annexe          | II de la  |
| convention Marpol et au recueil IBC                | Non applicable.                                     |
| Indications complémentaires de transport:          |   |
| ADR  |   |
| Quantités limitées (LQ)                            | 5L  |
| Quantités exceptées (EQ)                           | Code: E1  |
|  | Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 |
|  | ml  |
|  | Quantité maximale nette par emballage extérieur:    |
|  | 1000 ml   |
| Catégorie de transport                             | 3   |
| Code de restriction en tunnels                     | <i>D/E</i>  |
| IMDG   |   |
| Limited quantities (LQ)                            | 5L  |
| Excepted quantities (EQ)                           | Code: E1  |
|  | Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml     |
|  | Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml   |
| "Règlement type" de l'ONU:                         | UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.,                |
| · -  | DISPOSITIONS SPÉCIALES 640E (ACÉTONITRILE           |
|  | 3, III  |

## 15 Informations relatives à la réglementation

- · Éléments d'étiquetage SGH Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- · Pictogrammes de danger





GHS02

GHS05

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydrogénosulfate de sodium

· Mentions de danger

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

(suite page 8)



Page : 8/8

# Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 13.02.2017 Numéro de version 23 Révision: 10.02.2017

Nom du produit: VMA/HVA/5-HIAA by HPLC, REAG 2

(suite de la page 7)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · Prescriptions nationales:
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe A (Classification propre)
- · VOCV (CH) 0,00 %

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

#### · Service établissant la fiche technique:

Bio-Rad Laboratories GmbH

Heidemannstrasse 164

D-80939 Munich

## · Contact:

Technical Support:

E-Mail: cts-ce@bio-rad.com

## · Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2